



PARENTS-SECOURS® DU QUÉBEC INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE (09-02)

Parents-Secours ouvrent leur porte aux aînés

(Trois-Rivières, octobre 2009) Selon les statistiques, il y a de moins en moins de criminalité au Québec. Cependant, le sentiment d'insécurité chez les personnes âgées augmente.

Pour contrer ce sentiment, le Programme Parents-Secours peut aussi être utilisé par les aînés en cas de détresse. En effet, peu de gens savent que Parents-Secours ouvrent ses portes aux aînés et ce, plus officiellement, depuis 1992.

Les bénévoles Parents-Secours peuvent communiquer avec la police, les pompiers, les services médicaux ou tout autre organisme pouvant venir en aide aux aînés aux prises avec des difficultés dans la rue. Si une personne se sent mal, vulnérable, en détresse ou perdue dans votre communauté - ou ailleurs, cherchez simplement une maison qui montre l'affiche-fenêtre rouge et blanche de Parents-Secours.

Depuis toujours, Parents-Secours a porté assistance aux enfants et aux personnes âgées. C'est plus d'une cinquantaine d'interventions posées par année qui sont rapportées. De plus, les bénévoles rencontrent plus de 10 000 personnes âgées par année lors d'activités d'information et d'éducation à la prévention.

Pour plus d'information ou pour adhérer à l'organisme Parents-Secours de votre voisinage, composez le 1.800.588.8173.

- 30 -

Source : Pierre Chalifoux, directeur général
Parents-Secours du Québec
(800) 588-8173
Cell : 819 269-1423
Courriel: info@parentssecours.ca

PS Vous trouverez, en annexe divers conseils de sécurité s'adressant aux personnes âgées et diffusés par Parents-Secours.



Quelques conseils aux personnes âgées

Marchez toujours dans des endroits bien éclairés...
marcher avec un compagnon est plus sécuritaire.

Marchez avec confiance et soyez conscient de ce qui vous entoure – Cherchez les affiches-fenêtre de Parents-Secours de votre voisinage.

Apportez toujours une pièce d'identité avec vous.

Gardez vos portes verrouillées en tout temps.

Évitez de montrer d'importantes sommes d'argent en public.

Rapportez à la police tout incident suspect.

Évitez d'ouvrir la porte à un inconnu jusqu'à ce que vous soyez satisfait de son identité et de l'objet de sa visite.

Faites connaissance avec vos voisins.

© PPSCI 1968 Source : Parents-Secours du Québec, 1.800.588.8173